

Premiere Synthèses nformations

HABITER EN ZUS ET ÊTRE IMMIGRÉ :

un double risque sur le marché du travail

Moins souvent en emploi et davantage touchées par le chômage, les personnes résidant en zones urbaines sensibles (ZUS) sont souvent confrontées à d'importantes difficultés d'insertion sur le marché du travail. Au milieu des années 2000, près de 19 % des actifs en ZUS étaient au chômage, contre 8 % environ des actifs hors ZUS. Au sein de ces zones, les personnes immigrées sont particulièrement vulnérables : environ 24 % des actifs immigrés étaient au chômage au milieu des années 2000. Les personnes habitant en ZUS ont en moyenne des niveaux de diplôme inférieurs aux autres et appartiennent à des catégories socioprofessionnelles plus exposées aux difficultés d'insertion. Mais ce ne sont pas les seules explications de leurs plus grandes difficultés : à niveaux de diplôme équivalents, les personnes résidant en ZUS sont moins protégées contre le risque de chômage et le fait d'être immigré augmente dans tous les cas ce risque dans des proportions importantes.

Les personnes résidant en ZUS sont moins souvent actives

En 2007, les deux tiers des personnes de 15 à 59 ans résidant en ZUS étaient actives (c'est-à-dire avaient un emploi ou en recherchaient un), contre les trois quarts hors ZUS. La moindre activité des résidents des ZUS se vérifie pour les hommes comme pour les femmes même si elle est nettement plus marquée pour ces dernières. 73,6 % des hommes des ZUS sont actifs contre 79,7 % hors ZUS (soit -6,1 points). Pour les femmes, ces proportions sont de 59,5 % en ZUS, contre 70,3 % hors ZUS (soit -10,8 points).

Au-delà de facteurs propres à ces territoires, l'origine de ces écarts peut être recherchée dans la spécificité de la structure sociodémographique des populations résidant en ZUS. Les personnes résidant en ZUS sont notamment plus jeunes et plus fréquemment immigrées (i.e. nées

étrangères à l'étranger (1)). Les moins de 30 ans représentent 37,7 % de la population en ZUS et 31,2 % de la population hors ZUS. La part des immigrés est de 23,6 % en ZUS et de 3,7 % hors ZUS.

Pris globalement, les comportements d'activité des immigrés sont légèrement inférieurs à ceux des non-immigrés. Ainsi, en ZUS, les immigrés ont un taux d'activité de 64,8 %, contre 66,6 % pour les non-immigrés. Hors ZUS, 72,0 % des immigrés sont actifs, contre 75,2 % des non-immigrés. Mais ces comportements moyens masquent d'importantes disparités selon le genre (tableau 1).

(1) Les non-immigrés sont tous les individus ayant à leur naissance la nationalité française ou l'ayant acquise en étant nés sur le territoire français ou de nationalité étrangère mais nés en France.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE DE L'INDUSTRIE ET DE L'EMPLOI

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DES RELATIONS SOCIALES, DE LA FAMILLE, DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA VILLE

En ZUS comme hors ZUS, les hommes immigrés sont davantage actifs que les non immigrés

Les hommes immigrés participent davantage au marché du travail que les non-immigrés, les écarts étant particulièrement marqués en ZUS. Le taux d'activité des hommes immigrés en ZUS est ainsi de 80,6 %, contre 71,4 % pour leurs homologues non-immigrés en 2007; hors ZUS, ce taux est de 83,9 %, contre 79,4 % pour leurs homologues non-immigrés.

Ce surcroît d'activité des immigrés est en fait spécifique aux jeunes et aux seniors (tableau 2). L'activité plus importante des jeunes hommes immigrés s'explique probablement par des sorties plus précoces du système scolaire (31,2 % des hommes immigrés âgés de 15 à 29 ans sont encore en études, contre 40,6 % pour les jeunes non immigrés âgés de 15 à 29 ans). Pour les seniors, la moindre proportion d'inactifs peut être le signe que les immigrés bénéficient moins fréquemment de

Tableau 1 Taux d'activité en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et le sexe, en 2007

	Hommes	Femmes	Ensemble
zus	73,6	59,5	66,2
Non-immigrés	71,4	62,4	66,6
Immigrés	80,6	50,1	64,8
Hors ZUS	79,7	70,3	75,0
Non-immigrés	79,4	71,1	75,2
Immigrés		61,4	72,0
Ensemble hors ZUS et ZUS	79,3	69,5	74,4
Non-immigrés	79,0	70,6	74,7
Immigrés	83,3	59,4	70,7

Champ : pour ce tableau comme pour les autres tableaux de l'étude, le champ est celui des personnes âgées de 15 à 59 ans. France métropolitaine (les ZUS hors métropole ne sont donc pas prises en compte).

Note : les immigrés regroupent tous les individus nés étrangers à l'étranger, conformément à la définition du Haut Conseil à l'intégration. Les non-immigrés sont tous les individus ayant à leur naissance la nationalité française ou l'ayant acquise en étant nés sur le territoire français ou de nationalité étrangère mais

dispositifs de départs anticipés de l'activité, du fait des secteurs dans lesquels ils exercent, ou que certains d'entre eux « rentrent au pays » une fois sortis du marché du travail.

Au total, la plus forte proportion d'hommes immigrés en ZUS (23,8 % contre 7,2 % hors ZUS) contribue à modérer et non à creuser les écarts de taux d'activité des hommes entre les ZUS et le reste du territoire. Les écarts de taux d'activité selon le lieu de résidence sont du reste plus marqués pour les nonimmigrés (-8 points pour les résidents des ZUS) que pour les immigrés (-3 points).

Les femmes immigrées sont peu présentes sur le marché du travail, notamment en ZUS

À l'inverse des hommes, les femmes immigrées sont moins souvent actives que les femmes non immigrées, quel que soit leur âge et leur lieu de résidence (ZUS ou hors ZUS) (tableau 3). En ZUS, elles ne sont que 50,1 % à être actives contre 62,4 % pour

Tableau 2 Taux d'activité des hommes en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et l'âge, en 2007

	15-2	9 ans	30- 4	19 ans	50-5	i9 ans	Ense	emble
Hommes	Taux d'activité	Part dans la population						
zus	54,6	39,7	91,4	43,4	72,4	16,9	73,6	100,0
Non-immigrés	54,0	45,6	91,6	38,5	71,7	15,4	71,4	76,2
Immigrés	58,8	21,0	90,1	57,6	74,0	21,4	80,6	23,8
Hors ZUS	56,6	31,3	95,7	46,3	78,9	22,5	79,7	100,0
Non-immigrés	56,4	32,0	96,1	46,0	78,6	22,2	79,4	92,8
Immigrés	63,9	18,7	91,6	55,0	82,0	26,0	83,9	7,2
Ensemble (hors ZUS et ZUS)	56,5	31,8	95,4	46,1	78,6	22,1	79,3	100,0
Non-immigrés	56,2	33,0	95,9	45,2	78,3	21,8	79,0	91,7
Immigrés	62,8	19,1	91,5	55,5	80,0	25,4	83,3	8,3

Source: enquête Emploi

2007. Insee: calculs Dares.

> enguête Emploi 2007, Insee ; calculs Dares.

Champ: pour ce tableau comme les autres tableaux de l'étude, il s'agit de la population en âge de travailler (15-59 ans).

Lecture: les jeunes hommes en ZUS âgés de 15 à 29 ans sont 54,6 % à être actifs (en emploi ou au chômage) alors que leur part dans la population des hommes de 15 à 59 ans est de 39,7 %

Tableau 3 Taux d'activité des femmes en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et l'âge, en 2007

E11 /o									
	15-2	9 ans	30- 4	19 ans	50-5	i9 ans	Ensemble		
Femmes	Taux d'activité	Part dans la population	Taux d'activité	Part dans la population	Taux d'activité	Part dans la population	Taux d'activité	Part dans la population	
ZUS	44,5 46,2 34,7	35,2 39,2 30,1	70,4 75,8 57,6	43,7 39,9 56,4	62,0 67,1 46,1	21,1 20,9 21,8	59,5 62,4 50,1	100,0 76,6 23,4	
Hors ZUS Non immigré Immigré	49,1 49,5 41,7	30,5 31,2 21,8	84,3 85,8 69,5	46,5 45,9 53,2	70,1 71,0 61,5	23,0 22,8 25,0	70,3 71,1 61,4	100,0 91,8 8,2	
Ensemble Non immigré Immigré	48,7 49,3 40,4	30,8 31,7 21,8	83,4 85,3 67,3	46,3 45,6 53,8	69,6 70,7 59,0	22,9 22,7 24,4	69,5 70,6 59,4	100,0 90,8 9,2	

Source: enquête Emploi 2007. Insee calculs Dares.

Lecture: les jeunes femmes en ZUS âgés de 15 à 29 ans sont 44,5 % à être actives (en emploi ou au chômage) alors que leur part dans la population des femmes de 15 à 59 ans est de 35,2 %.

leurs homologues non immigrées. Hors ZUS, elles sont 61,4 % à être actives contre 71,1 % pour les non immigrées.

La surreprésentation de la population féminine immigrée en ZUS (23,4 % des femmes en ZUS sont immigrées contre 8,2 % hors ZUS) contribue ainsi nettement au différentiel de taux d'activité des femmes entre ZUS et non ZUS, sans toutefois l'expliquer totalement. Qu'elle soit immigrée ou non, une femme a en effet moins de chances d'être active quand elle réside en ZUS. Le taux d'activité d'une nonimmigrée en ZUS est inférieur de près de 9 points à celui de son homologue hors ZUS. L'écart est encore plus important pour une immigrée (-11 points).

Une fois contrôlées les différences de caractéristiques sociodémographiques (âge, diplôme, situation familiale...), l'impact de la zone d'habitation et l'effet différencié de l'origine sur les comportements d'activité persistent (tableau 4). Habiter en ZUS conduit à une diminution sensible des chances d'être actif pour les deux sexes, l'effet étant plus important pour les femmes que pour les hommes. Être immigré a, « toutes choses égales par ailleurs », un impact positif sur l'activité des hommes : les chances d'être actif pour les hommes immigrés sont supérieures de 12,5 % à celles des hommes nonimmigrés. L'effet contraire est observé pour les femmes immigrées : leurs chances d'être actives sont inférieures de 15 % environ à celles des femmes nonimmigrées. Les femmes immigrées en ZUS cumulent donc un double effet défavorable à leur participation au marché du travail : celui de la zone d'habitation et celui de l'origine.

Résider en ZUS et être immigré accroissent le risque de chômage

En ZUS, 18,6 % des personnes actives sont au chômage en moyenne sur la période 2004-2007, soit une proportion plus de deux fois plus élevée que celle

Tableau 4 Impact des caractéristiques sociodémographiques sur le taux d'activité des femmes et des hommes, en 2007

Rapport de chances (« odd ratio)	Hommes	Femmes	Significativité des coefficients
Âge			
15-29 ans	0,084	0,163	***
30-49 ans	Réf	Réf	Réf
50-59 ans	0,229	0,404	***
Origine			
Non-Immigrés	Réf	Réf	Réf
Immigrés	1,125	0,854	***
Habitation			
Hors ZUS	Réf	Réf	Réf
ZUS	0,929	0,887	** hommes/*** femmes
Diplômes			
Diplôme supérieur (Bac+3 et plus)	1,287	1,456	***
Bac+2	1,538	2,342	***
Bac technologique, professionnel ou équivalent	1,284	1,401	***
Bac général ou équivalent	0,312	0,603	***
CAP, BEP ou équivalent	Réf	Réf	Réf
CEP, brevets des collèges	0,265	0,398	***
Pas d'études	0,345	0,33	***
Nombre d'enfants			
Pas d'enfant	Réf	Réf	Réf
Un enfant	2,21	1,03	*** hommes/ ns femmes
Deux enfants	3,689	0,393	***
Trois enfants ou plus	2,576	0,118	ns hommes/ *** femmes
Type de ménages			
Ménage d'une seule personne	Réf	Réf	Réf
Familles monoparentales	0,574	0,73	***
Couples sans enfant	1,029	1,02	ns hommes et femmes
Couples avec enfants	0,774	0,467	***
Ménages complexes de plus d'une personne	0,702	0,586	***
Aire urbaine			
Paris	Réf	Réf	Réf
Moins de 20 000 habitants	1,273	1,21	***
De 20 000 à 200 000 habitants	1,119	1,147	*** hommes/ ns femmes
Plus de 200 000 habitants sauf Paris	1,073	1,03	*** femmes/ ns hommes
Grandes régions			
Ile-de-France	Réf	Réf	Réf
Bassin parisien	0,916	0,775	ns hommes/ *** femmes
Nord	0,84	0,584	***
Est	0,895	0,735	***
Ouest	0,804	0,781	***
Sud-Ouest	0,918	0,806	***
Centre	1,042	0,743	ns hommes/ *** femmes
Méditerranée	0,832	0,657	***
Durée de séjour en France			
Moins de 5 ans	0,57	0,435	***
De 5 à 10 ans	0,922	0,593	***
De 10 à 15 ans	0,687	0,823	*** femmes / ns hommes
De 15 à 20 ans	1,071	0,833	***
Plus de 20 ans	1,446	1,052	*** hommes/ ns femmes

Source : enquête Emploi 2007. Insee ; calculs Dares.

> Lecture : le rapport de chances (« odds ratio ») associé à la modalité « être immigré » pour un homme en ZUS est égal à 1,125. Cela signifie qu'à caractéristiques identiques en termes de diplôme, âge, lieu d'habitation..., un homme immigré a plus de chances (+12,5 %) d'être actif qu'un homme non immigré.

> Note : les coefficients présentés sont issus d'une régression logistique. Les coefficients de la régression sont significatifs au seuil de 1 % (***), de 5 % (**) ou non significatifs (ns).

qui est observée hors ZUS (8,1 %). Ce constat se vérifie pour les hommes (18,3 % en ZUS contre 7,3 % hors ZUS) comme pour les femmes (18,9 % en ZUS contre 9,0 % hors ZUS) (tableau 5).

Le surcroît de chômage des hommes en ZUS s'observe à tous les âges et reste particulièrement marqué au-delà de 30 ans. Alors que le taux de chômage des moins de 30 ans en ZUS représente le double de celui hors ZUS (28,0 % en ZUS contre 13,7 % hors ZUS), l'écart se creuse aux âges plus élevés : le taux de chômage des hommes de 30 à 49 ans est plus de deux fois plus élevé (15 % en ZUS contre 5,6 % hors ZUS), de même que celui des seniors (13 % en ZUS contre 5 % hors ZUS).

Si l'on rapporte le nombre de chômeurs à la population en âge de travailler (« part de chômage ») afin de neutraliser les effets de l'inactivité due aux études, ces écarts se vérifient encore: 15,2 % des jeunes hommes de 15 à 29 ans sont au chômage en ZUS, contre 7,7 % hors ZUS, signe que la transition des jeunes vers l'emploi est nettement plus difficile en ZUS (tableau 6).

Les femmes résidant en ZUS sont également davantage touchées par le chômage, quel que soit leur âge. Comme pour les hommes, les écarts relatifs sont plus marqués au-delà de 30 ans, avec des taux de chômage de près du double de ceux des femmes hors ZUS.

En ZUS comme hors ZUS, les écarts de chômage entre immigrés et non-immigrés sont importants. Pour les hommes comme pour les femmes, l'écart est particulièrement net au-delà de 30 ans (tableau 6 et 6bis) : le

Tableau 5 Taux de chômage en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et le sexe, sur 2004-2007

	Hommes	Femmes	Ensemble
zus	18,3	18,9	18,6
Non-immigrés	17,1	16,7	16,9
Immigrés		27,9	24,3
Hors ZUS	7,3	9,0	8,1
Non-immigrés		8,4	7,6
Immigrés		17,1	14,5
Ensemble (hors ZUS et ZUS)	8,1	9,6	8,7
Non-immigrés		8,8	8,1
Immigrés	14,0	18,7	16,1

Source : enquêtes Emploi, Insee ; calculs Dares

> taux de chômage en ZUS des hommes immigrés de 30 à 49 ans et des seniors est plus élevé d'environ 8 points, soit de l'ordre de 70 %, que celui des hommes non immigrés des mêmes tranches d'âge. Hors ZUS, les écarts relatifs sont plus marqués encore, avec un taux de chômage des hommes immigrés de 30-49 ans et des seniors plus de deux fois supérieur à celui de leurs homologues non immi-

> Au total, habiter en ZUS augmente les risques de chômage;

être immigré aussi, indépendamment du fait de résider ou non en ZUS. Ces écarts de taux de chômage tiennent cependant pour partie au moins aux caractéristiques sociodémographiques des populations concernées.

Des taux d'emploi sensiblement moins élevés en ZUS et pour les immigrés

Moins présentes sur le marché du travail et plus souvent au chômage, les personnes résidant en

Taux et part de chômage des hommes en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et l'âge, sur 2004-2007 En %

		15-29 ans			30- 49 ans			50 -59 ans	5		Ensemble	
	Taux de chômage	Part de chômage	Part dans la popu- lation	Taux de chômage	Part de chômage	Part dans la popu- lation	Taux de chômage	Part de chômage	Part dans la popu- lation	Taux de chômage	Part de chômage	Part dans la popu- lation
ZUS	28,0 27,6 30,1	15,2 14,8 17,6	37,7 32,4 5,3	15,1 12,7 21,0	13,7 11,6 18,9	44,0 31,2 12,8	13,0 10,7 18,3	9,6 8,0 13,2	18,3 12,6 5,7	18,3 17,1 21,9	13,5 12,3 13,9	100,0 76,2 23,8
Hors ZUS	13,7 13,5 18,2	7,7 7,6 11,3	31,2 29,9 1,3	5,6 5,1 11,5	5,4 4,9 10,5	46,4 42,5 3,9	5,3 4,8 11,1	4,2 3,7 9,0	22,3 20,3 2,0	7,3 6,9 12,3	5,8 5,5 10,2	100,0 92,8 7,2
Ensemble (hors ZUS et ZUS) Non-immigrés Immigrés	14,8 14,4 20,7	8,3 8,0 12,6	33,7 32,0 1,7	6,2 5,4 13,2	5,9 5,2 12,0	43,3 31,2 12,1	5,7 5,0 12,2	4,5 3,9 9,7	18,3 12,6 5,7	8,0 7,4 14,0	6,3 5,9 11,5	100,0 91,7 8,3

Source : enquêtes Emploi, Insee ; calculs Dares.

Lecture : les jeunes hommes représentent 37,7 % de la population des hommes de 15 à 59 ans en ZUS. Leur taux de chômage est de 28,0 % et leur part de chômage (rapport du nombre de jeunes chômeurs à la population des jeunes hommes) est de 15,2 %.

Taux et part de chômage des femmes en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et l'âge, sur 2004-2007

		15-29 ans			30- 49 ans			50 -59 an	s		Ensemble		
	Taux de chômage	Part de chômage	Part dans la popu- lation										
ZUS	26,4	11,9	35,8	18,0	12,6	44,4	10,9	6,5	19,8	18,9	11,2	100,0	
	25,0	11,7	30,5	15,1	11,3	32,1	8,6	5,6	14,7	16,7	10,4	77,4	
	37,3	13,4	5,3	27,8	16,2	12,3	20,4	9,0	5,1	27,9	13,9	22,6	
Hors ZUS	15,1	7,3	30,3	7,9	6,6	46,9	6,1	4,2	22,9	9,0	6,2	100,0	
	14,5	7,0	28,6	7,2	6,1	42,6	5,5	3,8	21,0	8,4	5,9	92,1	
	28,0	11,4	1,6	16,2	11,0	4,3	13,4	8,3	1,9	17,1	10,4	7,9	
Ensemble Non immigrées Immigrées	16,0	7,6	30,7	8,5	7,0	46,7	6,3	4,3	22,7	9,6	6,6	100,0	
	15,2	7,4	28,8	7,6	6,4	41,9	5,6	3,9	20,5	8,8	6,1	91,1	
	29,6	11,7	1,9	18,0	11,9	4,8	14,2	8,4	2,1	18,7	11,1	8,9	

Source: enquêtes Emploi, Insee ; calculs Dares.

Lecture : les jeunes femmes représentent 35,8% de la population des femmes de 15 à 59 ans en ZUS. Leur taux de chômage est de 26,4 % et leur part de chômage (rapport du nombre de chômeurs à la population des jeunes femmes) est de 11,9 %.

ZUS ont un taux d'emploi nettement plus faible que celles résidant hors ZUS (52,5 % en ZUS contre 68,4 % hors ZUS).

En ZUS comme hors ZUS, les hommes immigrés sont moins souvent en emploi, en moyenne, que les non-immigrés du fait d'un taux de chômage plus élevé. En ZUS, 48,4 % des immigrés sont en emploi, contre 53,7 % pour les non-immigrés. Hors ZUS, 61,2 % des immigrés sont dans ce cas, contre 69,0 % des non-immigrés. Ce constat n'est toutefois pas vérifié pour toutes les tranches d'âge. En effet, les jeunes immigrés sont davantage en emploi que les jeunes non immigrés : en ZUS, 40,8 % des immigrés de 15 à 29 ans sont en emploi, contre 38,6 % des non-immigrés (ces proportions sont respectivement de 50,5 % et 48,4 % hors ZUS). Ce surcroît d'emploi des jeunes immigrés s'explique par leur plus forte participation au marché du travail du fait d'une sortie de scolarité plus précoce.

Les femmes immigrées sont moins souvent en emploi que les non-immigrées, quel que soit leur âge, et les écarts sont beaucoup plus marqués que pour les hommes. Les immigrées cumulent en effet une moindre participation au marché du travail et un plus fort taux de chômage (tableau 7).

Au total, les femmes immigrées en ZUS ont un taux d'emploi très inférieur à celui des autres femmes (35,9 % contre 62 % en moyenne). Pour les hommes immigrés en ZUS, les écarts de taux d'emploi, bien que significatifs, sont plus modérés (61,4 % contre 72,9 % en moyenne pour les hommes). Pour ces derniers, les écarts s'observent davantage en fonction du lieu de résidence (ZUS ou hors ZUS) que de l'origine.

Les immigrés en ZUS sont plus souvent ouvriers ou employés

La situation plus défavorable sur le marché du travail des résidents en ZUS peut provenir, pour partie, d'une moindre qualification, qui rendrait plus difficile l'insertion et le maintien dans l'emploi. Les employés et les ouvriers sont les catégories socioprofessionnelles les plus touchées par le chômage : leur taux de chômage est en effet deux à trois fois plus élevé que

Tableau 7 Taux d'emploi en ZUS et hors ZUS, selon l'origine, l'âge et le sexe, sur 2004-2007

		15-29 an	s		30- 49 an	s		50 -59 an	ıs		Ensemble	•
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
ZUS	38,9	33,2	36,0	76,9	57,5	66,7	64,3	53,4	58,4	60,3	45,7	52,5
Non-immigrés	38,6	35,1	36,8	79,2	63,5	70,9	66,9	59,6	62,8	59,9	48,4	53,7
Immigrés	40,8	22,4	31,2	71,2	42,0	56,3	58,8	35,3	47,2	61,4	35,9	48,4
Hors ZUS	48,5	40,7	44,6	90,2	76,8	83,5	74,7	64,5	69,5	73,7	63,1	68,4
Non-immigrés	48,4	41,4	44,9	91,1	78,8	84,9	75,0	65,5	70,2	73,8	64,2	69,0
Immigrés	50,5	29,2	38,6	81,1	57,1	68,5	71,6	53,7	62,8	72,9	50,5	61,2
Ensemble (hors ZUS et ZUS)	47,7	40,2	44,0	89,4	75,6	82,4	74,2	63,9	68,9	72,9	62,1	67,4
Non-immigrés	47,7	41,0	44,4	90,5	78,0	84,2	74,7	65,2	69,8	73,1	63,4	68,2
Immigrés	48,4	27,9	37,1	79,3	54,5	66,3	69,5	50,7	60,2	70,8	47,9	58,9

Source : enquêtes Emploi, Insee ; calculs Dares.

Tableau 8 Structure professionnelle des actifs en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et le sexe, sur 2004-2007

	,	Non-immigré	is .		Immigrés		Non-im	ımigrés et ir	nmigrós
		Non-ininingi e	rs .		illilligres		NOII-III	illigres et il	illiligies
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
ZUS									
Indépendants	2,9*	1,5*	2,2*	7,8*	2,6*	5,7*	3,1*	1,7*	2,4*
Cadres	9,3	6,5	7,9	3,0	1,9	2,6	8,3	5,6	6,9
Professions intermédiaires	18,8	19,3	19,1	10,8	8,1	9,7	17,3	17,2	17,2
Employés	20,5	58,6	39,0	17,0	56,9	32,8	19,5	58,3	39,1
Ouvriers	44,9	10,8	28,4	58,1	23,7	44,5	46,8	13,3	29,9
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	3,4	3,3	3,3	3,3	6,8	4,7	4,9	3,9	4,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hors ZUS									
Indépendants	8,3*	4,9*	7,8*	11,8*	4,3*	8,5*	10,3*	4,9*	7,7*
Cadres	15,7	12,0	15,1	13,6	9,7	11,9	17,6	11,8	14,8
Professions intermédiaires	24,8	25,2	24,0	14,4	13,9	14,2	22,6	24,4	23,5
Employés	28,7	47,4	28,9	13,8	52,5	31,1	12,5	47,7	29,5
Ouvriers	22,5	9,2	23,0	45,0	16,4	32,3	35,6	9,7	23,1
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	0,0	1,3	1,2	1,3	3,2	2,1	1,3	1,4	1,4
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble (hors ZUS et ZUS)									
Indépendants	10,0	4,8	7,5	11,1	4,1	8,0	9,93	4,7	7,4
Cadres	17,4	11,7	14,7	11,7	8,6	10,4	17,1	11,45	14,4
Professions intermédiaires	22,7	24,9	23,7	13,8	13,0	13,4	22,3	24	23,1
Employés	12,8	48,0	29,4	14,4	53,1	31,4	12,9	48,4	30,1
Ouvriers	35,8	9,3	23,3	47,3	17,5	34,2	36,2	9,9	23,5
Chômeurs n'ayant jamais travaillé	1,3	1,4	1,3	1,7	3,7	2,6	1,5	1,6	1,55
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquêtes Emploi, Insee ; calculs Dares.

^{*} Non significatif.

La structure socioprofessionnelle est calculée à partir du dernier emploi occupé par l'individu.

celui des cadres, des professions intermédiaires ou des indépendants. Or ces deux catégories socioprofessionnelles représentent 69,0 % des actifs en ZUS, contre 52,6 % hors ZUS (tableau 8). Si on se restreint à la population des ouvriers et employés non qualifiés, ceux-ci sont nettement surreprésentés dans l'emploi en ZUS (33,7 % contre 20,2 % hors ZUS) (tableau 9).

En ZUS comme hors ZUS, les actifs immigrés sont plus souvent ouvriers ou employés que les non-immigrés. Les emplois non qualifiés sont également plus fréquents dans la population immigrée (37,1 % contre 20,1 % pour les non-immigrés).

Cette surreprésentation des professions les plus exposées au chômage explique en partie le surcroît de chômage observé dans les ZUS et au sein de la population immigrée. La structure socioprofessionnelle n'est pas seule en cause toutefois. Les ouvriers et les employés ont ainsi un risque de chômage plus élevé quand ils habitent en ZUS: 21,3 % des actifs ouvriers et 15,3 % des actifs employés y sont au chômage, contre respectivement 10,3 % et 8,5 % hors ZUS. Les taux de chômage de ces catégories socioprofessionnelles sont également supérieurs au sein de la population immigrée :

Tableau 9 Proportion d'employés et d'ouvriers non qualifiés dans l'emploi total en ZUS et hors ZUS, selon l'origine, sur 2004-2007

En % de l'emploi total

	Non-immigrés	Immigrés	Non-Immigrés et immigrés
ZUS			
Employés non qualifiés	19,5	27,7	21,2
Ouvriers non qualifiés	10,0	20,0	12,5
Ensemble	29,5	47,7	33,7
Hors ZUS			
Employés non qualifiés	12,3	20,0	12,5
Ouvriers non qualifiés	7,3	13,3	7,7
Ensemble	19,6	33,3	20,2
Ensemble hors ZUS et ZUS			
Employés non qualifiés	12,6	22,8	13,4
Ouvriers non qualifiés	7,5	14,3	8,0
Ensemble	20,1	37,1	21,4

Source : enquêtes Emploi, Insee ; calculs Dares.

La définition retenue pour délimiter l'emploi non qualifié au sein des employés (Chardon, 2001) repose sur le critère d'adéquation entre contenu des emplois et spécialité de formation des individus qui les exercent. Une profession est ainsi définie comme qualifiée si son accès en début de carrière nécessite une formation spécifique. Pour les ouvriers, l'emploi non qualifié est défini à partir des codes de la nomenclature Insee des professions et catégories socioprofessionnelles (codes 67, 68 et 69 de PCS2003).

en ZUS, 24,3 % des ouvriers immigrés sont au chômage contre 19,9 % pour les ouvriers non immigrés (tableau 10). Ces écarts peuvent néanmoins refléter pour partie les différences de niveaux de qualification.

Quelle que soit leur origine, les jeunes en ZUS ont des niveaux de formation initiale peu élevés

Les actifs en ZUS possèdent des niveaux d'études relativement faibles, quel que soit leur âge (tableau 11). Ils sont ainsi deux fois plus nombreux à ne posséder aucun diplôme (28,8 % contre 14,1 % hors ZUS). La proportion d'actifs ayant obtenu au

maximum le CEP ou le brevet des collèges est de 43,2 % en ZUS, contre 26,2 % hors ZUS. À l'autre extrémité de l'échelle des diplômes, 33,4 % des actifs en ZUS ont au moins le Bac contre 46,5 % des actifs hors ZUS. Les études supérieures ne concernent que 18,7 % des actifs en ZUS, contre 28,8 % des actifs hors ZUS.

Pour toutes les catégories d'âge, les actifs en ZUS sont pratiquement deux fois plus nombreux à être sans diplôme que les actifs hors ZUS. Chez les seniors, la proportion d'actifs sans diplôme est de 31,0 % en ZUS, contre 15,2 % hors ZUS. Elle est de 31,4 % pour les actifs de 30 à

Tableau 10
Taux de chômage par catégorie socioprofessionnelle des actifs en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et le sexe, sur 2004-2007

	1	Non-immigre	és		Immigrés		Non-im	ımigrés et ir	nmigrés
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
ZUS									
Indépendants	9,2*	9,3*	9,3*	12,3*	13,4*	12,5*	10,7*	10,5*	10,6*
Cadres	7,0	5,6	6,4	9,1	12,4	10,1	7,2	6,0	6,8
Professions intermédiaires	8,7	7,9	8,3	14,6	20,3	16,5	9,7	9	9,4
Employés	13,5	14,7	14,4	16,7	20,2	19,1	14,2	15,7	15,3
Ouvriers	18,5	26,1	19,9	22,3	31,5	24,3	19,7	27,9	21,3
Ensemble	17,1	16,7	16,9	21,9	27,9	24,3	18,3	18,9	18,6
Hors ZUS									
Indépendants	2,1*	3,4*	2,5*	6,6*	8,3*	7,0*	2,5*	3,7*	2,8*
Cadres	3,7	3,9	3,8	6,6	7,7	7,0	3,9	4,1	4,0
Professions intermédiaires	4,3	4,5	4,4	8,9	15,0	11,5	4,5	4,9	4,7
Employés	7,2	8,4	8,1	13,6	13,8	13,7	7,8	8,8	8,5
Ouvriers	8.5	14,9	9,7	13.7	21,7	15,5	9	15.7	10,3
Ensemble	6,9	8,4	7,6	12,3	17,2	14,5	7,3	9,0	8,1
Hors ZUS et ZUS									
Indépendants	2,2	3,5	2,6	7,3	8,8	7,6	2,7	3,8	3,0
Cadres	3,8	4,0	3.9	6,7	7,8	7,1	4,0	4,2	4,1
Professions intermédiaires	4,5	4,6	4,6	9,7	15,5	12,1	4,8	5,1	4,9
Employés	7,7	8,8	8,5	14,2	14,8	14,6	8,3	9,3	9,1
Ouvriers	9,1	15,6	10,3	15,5	23,7	17,4	9,8	16,7	11,2
Ensemble	7,4	8.8	8.1	14.0	18.7	16,1	8.0	9,6	8,7

Source : enquêtes Emploi, Insee ; calculs Dares.

^{*} Non significatif.

49 ans en ZUS, contre 14,9 % hors ZUS. Chez les jeunes, ces proportions sont respectivement de 22,1 % en ZUS et 11,1 % hors ZUS (tableau 12).

La proportion de non diplômés est particulièrement élevée pour les immigrés. En ZUS, ces derniers sont 45,6 % à ne posséder aucun diplôme, contre 23,9 % pour les non-immigrés. Hors ZUS, les écarts sont encore plus élevés : 35,1 % d'entre eux n'ont aucun diplôme contre 12,5 % pour les non-immigrés. En ZUS,

36,9 % des jeunes immigrés n'ont aucun diplôme contre 19,8 % pour les jeunes non immigrés. L'écart relatif entre ces deux groupes de jeunes est encore plus important hors ZUS. 26,6 % des jeunes immigrés, contre 10,3 % des jeunes non-immigrés sont sans diplôme.

Les diplômes protègent moins bien les actifs en ZUS

Les diplômes sont généralement une protection contre le chômage. Les actifs les plus diplômés sont deux fois moins exposés au chômage que les actifs sans diplôme (tableau 13). En ZUS comme hors ZUS, le chômage tend à baisser au fur et à mesure que le diplôme s'élève. Mais la protection procurée par les diplômes semble moins efficace en ZUS qu'hors ZUS. Ainsi, l'obtention du Bac réduit d'un tiers en moyenne le risque de chômage par rapport à une personne sans diplôme résidant en ZUS, alors que cette réduction

Tableau 11 Niveau de diplôme des actifs en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et le sexe, sur 2004-2007

	I	Non-immigré	és		Immigrés		Non-im	ımigrés et ir	nmigrés
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
ZUS									
Bac +3 ou plus	9,5	10,9	10,1	9,5	7,5	8,7	9,45	10,2	9,8
Bac +2	8,4	10,9	9,6	5,6	6,1	5,8	7,7	10,0	8,9
Bac	13,0	17,2	15,0	14,8	11,7	13,5	13,4	16,1	14,7
CAP, BEP ou équivalent	28,1	24,4	26,3	15,7	11,7	14,1	24,9	22,0	23,55
CEP, BEPC	14,2	15,8	15,0	9,2	17,1	12,3	12,9	16,0	14,4
Sans diplôme	26,8	20,9	23,9	45,3	45,9	45,6	31,5	25,6	28,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hors ZUS									
Bac +3 ou plus	14,0	15,6	14,8	17,2	17,6	17,4	14,3	15,8	15,0
Bac +2	12,2	16,6	14,3	6,1	9,1	7,4	11,7	16,1	13,8
Bac	16,4	19,9	18,0	13,2	14,9	13,9	16,1	19,5	17,7
CAP, BEP ou équivalent	32,4	23,5	28,2	17,7	12,0	15,2	31,2	22,7	27,2
CEP, BEPC	11,1	13,5	12,2	9,7	12,4	10,9	11,0	13,4	12,1
Sans diplôme	14,0	10,9	12,5	36,0	33,9	35,1	15,7	12,4	14,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble hors ZUS et ZUS									
Bac +3 ou plus	13,8	15,4	14,6	15,9	16,2	16,0	14,0	15,4	14,7
Bac +2	12,0	16.3	14.0	6.0	8,7	7,2	11.5	15.8	13,5
Bac	16,2	19,7	17,9	13,5	14,4	13,9	15,9	19,3	17,5
CAP, BEP ou équivalent	32,2	23,5	28,1	17,4	11,9	15,0	30,9	22,7	27,0
CEP, BEPC	11,2	13,6	12,4	9,7	13,1	11,2	11,1	13,6	12,3
Sans diplôme	14,6	11,4	13,1	37,6	35,7	36,8	16,6	13,2	15,0
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête Emploi 2007, Insee ; calculs Dares.

Tableau 12 Niveau de diplôme des actifs en ZUS et hors ZUS selon l'origine et l'âge, sur 2004-2007

En%											
	Non-immigrés			Immigrés			Non-immigrés et immigrés			Ensemble	
	15-29 ans	30-49 ans	50-59 ans	15-29 ans	30-49 ans	50-59 ans	15-29 ans	30-49 ans	50-59 ans	Non immigrés	Immigrés
zus											
Bac +3 ou plus	11,0	11,0	6,4	7,1*	10,2	5,6*	10,5	10,8	6,2	10,1	8,7
Bac 2	12,5	8,9	6,9	8,5	6,0	2,9*	12,0	8,2	5,9	9,6	5,8
Bac CAP, BEP ou	22,4	12,1	11,0	19,2	14,4	6,5*	21,9	12,7	9,9	15,0	13,5
équivalent	23,2	28,3	26,0	14,6	15,8	8,5	22,0	25,0	21,7	26,3	14,1
CEP, BEPC	11,2	12,2	28,7	13,7	10,9	15,4	11,5	11,9	25,4	15,0	12,3
Sans diplôme	19,8	27,5	21,1	36,9	42,6	61,1	22,1	31,4	31,0	23,9	45,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Hors ZUS											
Bac +3 ou plus	15,8	15,5	12,0	16,4	19,9	12,1	15,8	15,8	12,0	14,8	17,4
Bac 2	17,7	14,9	9,3	9,4	8,1	4,8	17,4	14,3	9,0	14,3	7,4
Bac	26,0	16,7	13,3	23,3	13,7	9,5	25,9	16,5	13,0	18,0	13,9
CAP, BEP ou			· ·	-						· ·	-
équivalent	21,8	30,3	29,3	14,9	17,0	10,9	21,5	29,3	27,7	28,2	15,2
CEP, BEPC	8,3	9,2	23,6	9,3	8,8	16,8	8,4	9,2	23,1	12,2	10,9
Sans diplôme	10,3	13,4	12,4	26,6	32,4	45,8	11,1	14,9	15,2	12,5	35,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Ensemble											
hors ZUS et ZUS										l	
Bac +3 ou plus	15,5	15,3	11,8	14,7	18,3	11,3	15,4	15,5	11,7	14,6	16,0
Bac 2	17,4	14,6	9,2	9,3	7,8	4,5	17,0	14,0	8,8	14,0	7,2
Bac	25,8	16,5	13,2	22,6	13,8	9,1	25,6	16,2	12,8	17,9	13,9
CAP, BEP ou	,			ĺ	·	·	l '	· 1	,	l '	,
équivalent	21,9	30,2	29,1	14,8	16,8	10,6	21,5	29,0	27,4	28,1	15,0
CEP, BEPC	8,5	9,4	23,9	10,1	9,1	16,6	8,6	9,4	23,2	12,4	11,2
Sans diplôme	11,0	14,1	12,8	28,5	34,1	47,9	11,9	15,8	16,0	13,1	36,8
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : enquête Emploi 2007, Insee ; calculs Dares.

^{*} Non significatif.

est proche de la moitié hors ZUS. La différence entre les zones est moins marquée si l'on détient un diplôme de niveau élevé : détenir un diplôme Bac+3 ou plus divise le taux de chômage par un peu plus de deux par rapport à une personne sans diplôme, à la fois en ZUS et hors ZUS. Les actifs détenant un Bac+3 ont néanmoins un taux de chômage nettement plus élevé, en moyenne, dans les ZUS : 11,6 % en moyenne sur 2004-2007 contre 6,1 % hors ZUS.

Au sein des ZUS, le diplôme protège moins les immigrés que les non-immigrés. Pour un non-immigré, détenir un Bac réduit de 40 % le risque de chômage par rapport à une personne sans diplôme. Pour un immigré, la réduction du risque n'est que de 12 %. En revanche, ne pas avoir de diplôme en ZUS a un effet négatif sur le chômage, que l'on soit immigré ou non.

Ces constats suggèrent qu'à diplôme égal, le fait d'habiter en

ZUS comme le fait d'être immigré peut constituer un frein à l'insertion sur le marché du travail.

Une analyse contrôlant de façon plus systématique les principaux écarts de structure sociodémographique entre populations (âge, sexe, catégorie socioprofessionnelle, diplôme, structure familiale) confirme l'impact du lieu de résidence et de l'origine sur les risques d'être au chômage

Mahrez OKBA (Dares).

Tableau 13 Risque de chômage en ZUS et hors ZUS, selon l'origine et le niveau de diplôme, sur 2004-2007

	Tau	ux de chômage (ei	n %)	Rapport du taux de chômage à celui des actifs sans diplômes (base100)			
	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés et immigrés	Non-immigrés	Immigrés	Non-immigrés et immigrés	
zus							
Bac +3 ou plus	8.8	23,1*	11.6	34.9	88.8	45.5	
Bac +2	10,8	19.5	12,1	42,9	75,0	47.5	
Bac	15,2	22,9	16,8	60,3	88,1	65,9	
CAP, BEP ou équivalent	14,9	22,4	15,9	59,1	86.2	62,4	
BEPC, CEP		24,8	19,5	72,4	95,1	76,5	
Sans diplôme	25,2	26,0	25.5	100,0	100.0	100.0	
Ensemble		24,3	18,6	67,1	93,5	72,9	
lors ZUS							
Bac +3 ou plus	5,5	12,6	6,1	40,1	76,4	43,0	
Bac +2	4,9	13,7	5,3	35,8	83,0	37,3	
Bac	7,3	16,1	7,8	53,3	97.6	54,9	
CAP, BEP ou équivalent		11,9	7,2	51,1	72,1	50,7	
BEPC, CEP		12,9	9,3	65,8	78,2	65,3	
Sans diplôme		16,5	14,2	100,0	100,0	100,0	
Ensemble	7,6	14,5	8,1	55,5	87,9	57,0	
Ensemble hors ZUS et ZUS							
Bac +3 ou plus	5,6	13,5	6,3	37,9	73,4	40,6	
Bac +2	5,1	14,5	5,6	34,9	78,5	35,9	
Bac	7,6	17,2	8,2	51,4	93,1	53,0	
CAP, BEP ou équivalent	7,4	13,5	7,7	50,2	73,2	49,6	
BEPC,CEP		15,0	10,0	64,9	81,6	64,5	
Sans diplôme		18,4	15,5	100,0	100,0	100,0	
Ensemble	8,1	16,1	8,7	54,8	87,2	56,4	

Source : enquêtes Emploi, Insee ; calculs Dares.

Encadré 1

LES ZONES URBAINES SENSIBLES ET AUTRES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE

À la suite de la loi d'orientation pour la ville du 13 juillet 1991 et du décret du 28 mai 1996 relatif aux emplois de ville, 743 quartiers prioritaires caractérisés par « la présence de grands ensembles ou de quartiers d'habitat dégradé et par un déséquilibre accentué entre l'habitat et l'emploi » ont été définis. La loi du 14 novembre 1996 sur le Pacte de relance pour la ville a institué une géographie d'intervention prioritaire un peu plus étendue, assortie de mesures fiscales et sociales variant selon l'intensité des difficultés rencontrées. Ainsi ont été créées 751 ZUS (dont 717 en métropole), qui sont devenues le zonage prioritaire de la politique de la ville. Les ZUS confrontées à des difficultés plus grandes ont été regroupées en 416 zones de redynamisation urbaine (ZRU) (dont 396 en métropole). Cette loi a également instauré 44 zones franches urbaines (ZFU) (dont 38 en métropole). Leur nombre a été progressivement étendu pour atteindre 100 actuellement. Les ZFU ne se superposent pas nécessairement aux ZUS, ni aux ZRU, mais leur objectif est de cibler les quartiers rencontrant les plus grandes difficultés et où résident au moins 10 000 habitants.

Cette géographie prioritaire, instituée par la loi, a été complétée par une politique contractuelle ayant son périmètre propre. En 2006, 497 CUCS (contrats urbains de cohésion sociale) ont ainsi été instaurés pour remplacer les contrats de ville venant à échéance. Les CUCS poursuivent une politique globale de développement économique et social des quartiers, d'amélioration de l'habitat, de réussite scolaire et d'égalité des chances et d'accès à la santé. Enfin, le plan Espoir banlieues, de mars 2008, a abouti à la délimitation de 215 quartiers prioritaires, dits quartiers « Espoir banlieues ».

 $^{^{\}ast}$ Non significatif.

L'ENQUÊTE EMPLOI

Les données de cette publication sont issues de l'enquête Emploi. Cette enquête est réalisée tous les ans par l'Insee auprès des ménages « ordinaires ». Les personnes vivant en communauté (foyers, cités universitaires, hôpitaux, maisons de retraite, prisons) ne sont pas interrogées. Depuis 2002, l'enquête est réalisée en continu tout au long de l'année. Environ 70 000 personnes âgées de 15 ans ou plus répondent chaque trimestre et sont interrogées six trimestres consécutifs. L'enquête Emploi est la seule source statistique qui permet de déterminer la situation des individus sur le marché du travail conformément aux normes du Bureau international du travail (BIT), notamment selon leur âge. L'enquête Emploi constitue le volet français de l'enquête Forces de travail, coordonnée au niveau européen par Eurostat.

L'activité est définie au sens du BIT : les actifs occupés regroupent toutes les personnes ayant exercé une activité rémunérée (y compris ceux qui sont en congé ou en arrêt de maladie et les militaires du contingent) au cours d'une semaine de référence, semaine précédant juste l'interrogation du ménage. Parmi les personnes qui ne sont pas classées en actifs occupés, celles qui recherchent activement un emploi et qui sont disponibles pour travailler sont classées comme chômeurs. Enfin, les personnes qui ne sont ni actives occupées ni chômeuses sont classées en inactifs.

L'âge est appréhendé dans cette publication comme l'âge atteint à la date de l'enquête exprimé en années révolues. Cette notion d'âge a été privilégiée car elle est conforme à la pratique internationale, notamment à celle d'Eurostat. Elle diffère de la définition de l'Insee qui retient l'âge atteint au 31 décembre de l'année de l'enquête.

Encadré 3

MESURE DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DU CHÔMAGE

Le taux d'activité (respectivement taux d'emploi, part de chômage) d'une classe d'âge est le rapport du nombre d'actifs (respectivement actifs occupés, chômeurs) de la classe d'âge à la population totale de la même classe d'âge. Le taux d'activité est donc la somme du taux d'emploi et de la part de chômage. Le taux de chômage rapporte le nombre de chômeurs au nombre d'actifs de la tranche d'âge considérée. Il diffère donc de la part de chômage.

Taux d'activité d'une classe d'âge = -	nombre d'actifs (occupés + chômeurs) population totale de la classe d'âge	X 100
Taux d'emploi d'une classe d'âge = -	nombre d'actifs occupés population totale de la classe d'âge	X 100
Taux de chômage d'une classe d'âge = -	nombre de chômeurs population d'actifs de la classe d'âge	X 100
Part de chômage d'une classe d'âge = -	nombre de chômeurs population totale de la classe d'âge	X 100

Pour en savoir plus

Ministère du logement et de la ville, Délégation interministérielle à la Ville : Rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles 2007, 158 p., DIV, Paris, 2007.

Ministère du logement et de la ville, Délégation interministérielle à la Ville : Rapport de l'Observatoire national des zones urbaines sensibles 2006, 291 p., DIV, Paris, 2006.

Bachelet M., Thelot H., Vigier E. (2007): « Les dispositifs de la politique de l'emploi dans les zones urbaines sensibles : un accès privilégié des demandeurs d'emploi aux CES et SIFE collectifs », Premières Synthèses n° 13.4, Dares.

Chardon O. (2001): « Les transformations de l'emploi non qualifié depuis vingt ans », Insee Première n° 796, Insee.

Choffel P., Delattre E. (2003), « Habiter un quartier défavorisé : quels effets sur la durée de chômage? », Premières Synthèses n° 43.1, Dares.

Marpsat M., Laurent R. (1997), « Le chômage des jeunes est-il aggravé par l'appartenance à un quartier en difficulté ? », Séminaire LASMAS.

Le Tocqueux J.-L., Moreau J. (2002), « Les zones urbaines sensibles : forte progression du chômage entre 1990 et 1999 », Insee Première n° 835, Insee.

Okba M., Laine F. (2004): « Les jeunes en zones urbaines sensibles et leurs difficultés d'insertion professionnelle », Complément au rapport du Conseil d'analyse économique n° 48 : « Ségrégation urbaine et intégration sociale », J.-P. Fitoussi, E. Laurent, J. Maurice, La Documentation française, février 2004.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi or le Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville
Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15. www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la DARES) Directeur de la publication : Antoine Magnier. Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Documentation : 01.44.38.23.(12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43 Réponse à la demande : e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.f Rédactrice en chef : Alice Guerber-Cahuzac. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepesant, Guy Barbut, Thierry Duret. Conception graphique : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville. Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie. IMPRIM'VERT* onnements : dares.communication@dares.travail.gouv.fr Publicité : Ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi et Ministère du travail, des relations sociales, de la famille, de la solidarité et de la ville.

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.